

IRO mentor club

Nous sommes à l'ère des réseaux et les personnes actives souhaitent, toujours plus, être en contact avec le maximum de gens, d'univers divers et intéressants. Les clubs et sociétés ne manquent pas mais l'IRO mentor club se veut différent.

Les créateurs d'entreprises, les détenteurs de brevets et patentes, les inventeurs ont, depuis 1972, une rencontre annuelle printanière importante, le Salon international des inventions de Genève. De cette réunion informelle sont nés plusieurs mouvements, sociétés et associations en Suisse et en Romandie. L'ASIRO, l'une de ces associations, grâce à des partenaires, a pris une avance certaine avec une entrée privilégiée sur le site www.invention.ch et dans la revue IROmagazine.

Une activité forte a été déployée depuis 1987, l'organisation étant plus pointue dans les services, manifestations et prestations offertes aux membres. Vous trouvez la relation de ces activités sur le site internet : invention.ch

2001, une nouvelle étape

Grâce aux nombreuses conférences organisées sous couvert de l'innovation, des personnes ont développé certaines affinités et tout naturellement, un réseau s'est mis en place et des échanges spontanés sont nés. La richesse de certaines expériences a incité un noyau à mettre en place une structure souple afin de codifier, accélérer les échanges d'expériences et de connaissances. Cette étape est maintenant acquise. Autour du président d'honneur de l'ASIRO, Narcisse Niclass, un team s'est constitué par cooptation et un programme d'activités a été mis en place. Maintenant, une orientation nouvelle est lancée avec un staff opérationnel dans un cadre simple.

L'activité de ce club est complémentaire à celle de l'ASIRO qui, elle, va davantage regrouper les forces des inventeurs et chercheurs romands. L'IRO mentor club pourra justement apporter des solutions et une assistance aux inventeurs, **aux créateurs d'entreprises, aux promoteurs de projets innovants.**

Nos statuts sont simples. Nous bénéficions d'un accord avec le site et la revue. Toutes personnes, entreprises, sociétés peuvent devenir membre de notre club. Outre l'esprit entrepreneurial et les buts présentés dans les statuts, nous voulons développer plus particulièrement quelques types d'activités qui nous permettent d'atteindre des objectifs personnels et collectifs.

Le fonctionnement

Suivant le développement pris par l'activité, des sections sont envisageables mais ce n'est pas un but recherché.

Actuellement, nous sommes en vitesse de croisière et la simplicité de fonctionnement et l'organisation mise en place dans nos statuts, nous assurent de grandir rapidement.

Le team qui pilote l'activité est à votre disposition pour les questions, analyser les propositions et suggestions et modeler le club selon les désirs des membres mais en accord avec la philosophie de départ : notre activité doit être innovante et tournée vers le réseau relationnel à construire et à maintenir.

En plus de la cotisation unique, il est attendu des prestations en nature, services et produits et un engagement personnel qui nous permette de fonctionner grâce à la croissance de notre nombre de membres. Il est permis de faire des dons. Selon les manifestations, des contributions volontaires seront sollicitées.

Transparence

Dans tous les cas, les Mentors n'ont aucun autre engagement financier pour l'activité que le versement d'une cotisation d'entrée unique de CHF 200.-.

Les Membres porteurs d'un projet s'acquitteront d'une taxe symbolique de CHF 100.- par dossier.

Le club fonctionne avec des charges réduites au minimum. Pour la présence du club sur le site, l'engagement par an est de CHF 600.-. Pour la revue la participation par édition est de CHF 1'000.-

Tous les autres frais seront uniquement des frais de fonctionnement tels que des frais administratifs. Un décompte sera tenu. Pour des opérations spéciales, un responsable volontaire gèrera le dossier sous sa propre responsabilité. Toutes les actions seront autofinancées. Toute l'activité est à but non lucratif. La liste des membres figurera sur le site invention, le contenu sera laissé à l'appréciation personnelle de chacun.

Il appartient à nos membres de vérifier leurs données sur le site internet et de décider du niveau de visibilité des informations.



IRO mentor club
les statuts sont accessibles
sur le site internet

www.invention.ch



Quelques buts et objectifs

- Regrouper des personnes physiques et morales afin de réunir les compétences les plus larges dans tous les domaines utiles au développement de la personne.
- Etablir une plate-forme d'échanges à tous les niveaux selon intérêts des membres.
- Organiser des manifestations, activités qui comblent les désirs et demandes des participants à la vie du club.
- Dans un esprit convivial, favoriser l'accès à un réseau relationnel grâce à des manifestations à caractère amical.
- Offrir des services, des conseils, des prestations à des conditions préférentielles grâce aux échanges directs entre les membres et leur réseau.
- Négocier des avantages pour les membres et diffuser une information interne, accessible en permanence sur le site grâce à un code personnel.
- Faire bénéficier nos membres des prestations de sociétés similaires.

Fribourg, novembre 2001

Narcisse Niclass

Thierry Feller

«Avoir un idéal est bel et bon,
mais mon domaine
est celui du possible.
Il faut que je me passe d'idéal.»

Friedrich Dürrenmatt

«Ils ne savaient pas
que c'était impossible,
alors ils l'ont fait.»

Mark Twain